



Catholiques et protestants à Waterloo, Qué., 1860-1920 : des relations complexes dans une période de changement de majorité

Judith Becker et Wolfgang Helbich

Volume 66, 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006810ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1006810ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)
1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Becker, J. & Helbich, W. (2000). Catholiques et protestants à Waterloo, Qué., 1860-1920 : des relations complexes dans une période de changement de majorité. *Études d'histoire religieuse*, 66, 29–48.
<https://doi.org/10.7202/1006810ar>

Résumé de l'article

C'est par l'application de la micro-histoire, que nous retraçons l'évolution des relations entre catholiques et protestants à Waterloo, Québec, à une époque où le village connaît un développement et une industrialisation importante avant de se stabiliser. Jusqu'à la fin de la première moitié du XIX^e siècle, Waterloo ne compte que des habitants protestants. Puis au début des années 1860, le village connaît une forte immigration canadienne-française. Les catholiques forment en 1901 la majorité de la population et cette croissance se poursuivra à une allure régulière. Mais, cette tendance démographique n'est qu'un des nombreux facteurs qui interviennent dans les relations entre ces deux communautés chrétiennes. Le poids économique détermine les rapports de forces. Mis à part un nombre impressionnant d'exemples de coopération, on peut avancer que pendant toute la période, l'Église catholique craint le protestantisme, alors que l'indifférence protestante envers l'Église catholique perdure.

Catholiques et protestants à Waterloo, Qué., 1860-1920: des relations complexes dans une période de changement de majorité

Judith Becker et Wolfgang Helbich¹
Ruhr-Universität Bochum

Résumé: C'est par l'application de la micro-histoire, que nous retraçons l'évolution des relations entre catholiques et protestants à Waterloo, Québec, à une époque où le village connaît un développement et une industrialisation importante avant de se stabiliser. Jusqu'à la fin de la première moitié du XIX^e siècle, Waterloo ne compte que des habitants protestants. Puis au début des années 1860, le village connaît une forte immigration canadienne-française. Les catholiques forment en 1901 la majorité de la population et cette croissance se poursuivra à une allure régulière. Mais, cette tendance démographique n'est qu'un des nombreux facteurs qui interviennent dans les relations entre ces deux communautés chrétiennes. Le poids économique détermine les rapports de forces. Mis à part un nombre impressionnant d'exemples de coopération, on peut avancer que pendant toute la période, l'Église catholique craint le protestantisme, alors que l'indifférence protestante envers l'Église catholique perdure.

Abstract: In what we consider a most appropriate application of micro-history, we trace the major developments of catholic-protestant relations in Waterloo, Quebec in a period when the village grew, industrialized, and stabilized, having had anglophone inhabitants only in the first half of the 19th century and a strong French-Canadian immigration beginning in the 1860s. Catholic Waterluvians reached a majority in 1901, which kept growing at a steady pace. The demographic trend was important,

¹ Wolfgang Helbich a étudié l'histoire à Berlin, à Heidelberg puis à Paris à la Sorbonne et à Princeton où il a reçu son BA d'histoire. Après avoir obtenu son doctorat à Berlin en 1962, il enseigne la civilisation américaine à Heidelberg. Depuis 1974, il est professeur d'histoire nord-américaine à l'université de la Ruhr à Bochum et c'est en 1993 qu'il entame un projet de recherche sur la cohabitation biculturelle à Waterloo (Québec) entre 1850 et 1920.

Judith Becker est née en Allemagne. En 1991, elle commence des études de théologie protestante et d'histoire. En 1999, elle passe avec succès son «Diplom» en théologie et prépare actuellement un doctorat. Elle travaille depuis quatre ans au projet de Waterloo en tant qu'assistante de recherche et est plus particulièrement chargée des archives et des aspects religieux.

but is only one factor among many influencing relations between the two branches of christianity. Numerical strength as well as economic power largely determined bargaining positions. Besides a number of impressive instances of cooperation, we may generalize that the catholic church feared protestantism through the entire period, while protestant indifference toward the catholic church lasted just as long.

* * *

Depuis le début de la Réforme en Europe jusqu'à aujourd'hui, les relations ont été complexes entre catholiques et protestants, entre les Églises, les clergés et les représentants politiques. Il y eut, entre ces divers groupes, des guerres cruelles, des hostilités irréconciliables, des persécutions brutales, des tensions et des frictions, des isolements plus ou moins complets, mais aussi de la tolérance et des coopérations. En Amérique du Nord, au XIX^e siècle notamment, les catholiques sont minoritaires et sur la défensive. En fait, ils sont sur la défensive au Québec également, le seul territoire où ils sont majoritaires. Les historiens qui se sont penchés sur le sujet sont fondamentalement d'accord sur les grandes lignes du développement des relations des deux grandes branches de la foi chrétienne aux États-Unis, au Canada et au Québec². À titre d'exemple, André Siegfried écrit en 1906 :

C'est pourquoi l'Église, dont la pensée profonde est de maintenir français les Canadiens pour les maintenir catholiques, a compris immédiatement que l'isolement était la première sauvegarde d'une individualité menacée, de tous les côtés, par l'environnement du Nouveau Monde [...] l'Église fait tout ce qui est en son pouvoir pour diminuer le contact entre les deux races³.

Ce point de vue correspond certainement à l'une des réalités de l'époque, mais ce n'est pas là toute l'histoire, en particulier dans les Cantons de l'Est et surtout dans la municipalité qui fait l'objet de notre recherche micro-historique. Mais reconnaissons que ce n'est pas «the business of microhistory to limit itself to verifying, on its own scale, the macrohistorical [...] rules that have been elaborated elsewhere⁴». Il est également certain que les résultats de la recherche sur des sociétés locales ne peuvent être représentatifs de la société tout entière. On ne peut et ne doit généraliser à partir de cas particuliers. Au contraire, la microhistoire fonctionne dans le sens inverse et y trouve sa plus grande valeur. C'est elle qui lève le voile tant sur les

² Philippe SYLVAIN et Nive VOISINE, *Les XVIII^e et XIX^e siècles, tome 2: Réveil et consolidation 1840-1898*, dans Nive Voisine, dir., *Histoire du Catholicisme québécois*, Montréal, 1991; Jean HAMELIN et Nicole GAGNON, *Le XX^e siècle, tome 1: 1898-1940*, dans Nive Voisine, dir., *Histoire du Catholicisme québécois*, Montréal, 1984; Robert T. HANDY, *A History of the Churches in the United States and Canada*, Oxford, 1976; Mark A. NOLL, *A History of Christianity in the United States and Canada*, Grand Rapids, 1996.

³ André SIEGFRIED, *Le Canada. Les deux races. Problèmes Politiques Contemporains*, [1906] Paris, 1907.

⁴ Florike EGMOND, Peter MASON, *The Mammoth and the Mouse*, Baltimore, 1997, p. 2.

fautes et les faiblesses des généralisations que sur les lacunes des grandes structures. Elle nous rappelle que la représentativité n'est qu'une abstraction qui – comme image exacte – ne se retrouve jamais dans la réalité. Elle réduit les abstractions de la macrohistoire à une dimension plus modeste, elle aboutit à la reconstitution des faits à l'échelle de l'individu et atteint des résultats qui sont réalistes, uniques et surtout concrets.

Avant d'aborder les relations entre catholiques et protestants à Waterloo, présentons quelques données démographiques et sociales de cette population. Tout d'abord, le village connaît une croissance assez irrégulière. En effet, la population fait un bond entre 1861 et 1871 grâce à l'avènement du chemin de fer, passant de 276 à 1 244 habitants. Puis, pendant la décennie suivante, elle augmente encore et atteint 1 618 personnes pour se stabiliser plus ou moins par la suite⁵. Il faut noter que la majorité des individus qui composent la population en 1881 sont des nouveaux arrivants. Entre 1871 et 1901, la population de Waterloo connaît une extraordinaire fluctuation, caractérisée par une émigration et une immigration aussi fortes l'une que l'autre. Ainsi, le pourcentage d'individus que l'on retrouve dans deux recensements successifs n'atteint pas plus de 20 %. De même, la part de ceux qui figurent dans trois recensements ne dépasse pas les 11 % de la population (en ne comptant pas leurs enfants).

L'immigration catholique francophone commence à Waterloo plus tard que dans d'autres parties du comté de Shefford où, déjà en 1851, 49 % de la population est catholique⁶. Ceux-ci ne représentent encore que 11 % en 1861, contre 69 % dans l'ensemble du comté de Shefford. Cependant, à partir de cette date la croissance est rapide :

⁵ Dans le cadre de notre projet de recherche «Cohabitation biculturelle à Waterloo, Québec, 1850-1920», nous avons établi une banque de données individuelles de la population, 1861-1915, à partir des recensements nominatifs, des rôles d'évaluation et des registres paroissiaux disponibles. Sauf information contraire, les chiffres et pourcentages présentés ici proviennent de cette banque.

⁶ Recensement du Canada, 1851.

Tableau 1
Population par religion et langue, Waterloo, Qué.

Année	Popula- tion	Cath. français	Cath. anglais	Prot. français	Prot. anglais	Sans confession
1861	276	24	6	1	194	51
1871	1244	486	126	10	568	54
1881	1618 ^a	678	123	37	775	1
1891	1733	718	119	17	870	9
1901	1797 ^b	917	103	46	720	7

a. Comprend une famille juive.

b. Comprend une autre famille juive.

Les premiers habitants catholiques ne sont pas pauvres. Parmi les 15 personnes pour lesquelles une occupation est indiquée au recensement de 1861, il y a trois journaliers, trois apprentis et neuf artisans; personne n'a plus de 30 ans. C'est seulement après le début de l'immigration catholique de masse, attirée par l'activité industrielle et commerciale qui, elle même, est facilitée par l'arrivée du chemin de fer, que l'on peut affirmer que la population catholique de Waterloo a un niveau de vie moins élevé que la population protestante et cela jusqu'à la fin du siècle. L'un des indicateurs les plus significatifs est le nombre de journaliers :

Tableau 2
Nombre de journaliers en fonction de la religion, Waterloo.

Année	Total ^a	Catholiques	Protestants
1861	19	3	11
1871	107	77	27
1881	86	72	14
1891	48	38	9
1901	32	23	8

a. Comprend des personnes qui n'appartiennent à aucune confession.

La valeur moyenne de la propriété immobilière de la population catholique se rapproche lentement de celle des protestants, mais ne l'atteint pas encore en 1915. Néanmoins, la structure sociale chez les catholiques s'aligne très rapidement sur celle des protestants pour ce qui est de la répartition

des professions libérales, des commerçants, des employés, des artisans et des petits propriétaires terriens.

Ces transformations de l'équilibre démographique, des structures socioprofessionnelles et de la répartition des biens immobiliers montrent bien que les relations entre catholiques et protestants ne restent pas figées. Leur évolution peut être divisée en trois périodes : la domination protestante des débuts; le mouvement vers l'indépendance; enfin, l'atteinte d'un fragile équilibre. Ces trois périodes correspondent plus ou moins aux étapes des changements démographique, économique, social et même politique, mais à un degré moindre.

I. Les débuts: la domination protestante

Le décollage de la communauté catholique est rapide. Les premières familles arrivent peu avant 1860. Il ne sont que 30 catholiques au recensement de 1861, mais dix ans plus tard, on en compte 612. En 1862, les catholiques du village reçoivent un terrain en donation pour la construction d'une église, à condition que celle-ci commence avant un an. Le donateur évaluera plus tard le lot à plus de mille dollars⁷. Les travaux débutent l'année suivante et on accueille le premier prêtre résidant; il célèbre la première messe en 1864⁸. Waterloo compte alors 250 catholiques. En 1865, la paroisse de Saint-Bernardin de Waterloo est établie.

La donation du terrain attire l'attention sur deux aspects particuliers. Il n'est pas surprenant, d'une part, de constater que la donation provienne de l'habitant le plus riche de Waterloo, Asa B. Foster, un des grands noms dans le développement des chemins de fer au Canada. Il est cependant plus étonnant de savoir qu'il est protestant et membre actif de l'Église anglicane. D'autre part, Foster possède tous les terrains de la moitié sud du village, là où se trouve le terrain donné. Sa générosité est donc aussi une bonne affaire, car l'existence d'une église catholique attirera des habitants francophones sur ses terrains qu'il veut développer. Une telle donation est rare, mais elle n'est pas tout à fait unique. Il y en aura une autre 21 ans plus tard, lorsque la veuve Robinson, anglicane elle aussi, donnera un terrain aux syndicats catholiques pour la création d'une école⁹.

⁷ Archives de l'Évêché de Saint-Hyacinthe (désormais AESH). Correspondance des Curés de Waterloo, Gendreau à l'évêque, 29 avril 1867.

⁸ AESH, Gendreau à l'évêque, 27 novembre 1864.

⁹ Voir Elke JAHNKE, «Zwischen Kooperation und Konfrontation – Identitäten und Interaktionen von Anglikanern und Frankokanadiern in der bikulturellen Gemeinde Waterloo, Quebec, 1850-1920», thèse de doctorat, Ruhr-Universität Bochum 1999, p. 170-171.

La générosité de Foster ne s'arrête pas là. Examinons la suite, car elle dévoile un aspect de la complexité des relations entre les deux communautés. Quelque temps après le début de la construction de l'église, les travaux sont menacés d'interruption en raison d'un manque de fonds. Foster intervient alors avec des prêts généreux à 7 % d'intérêt au lieu du taux bancaire de 8 %, de sorte qu'en avril 1867, la paroisse de Saint-Bernardin doit 1 300\$ à la Trust and Loan Company of Upper Canada et plus de 2 200\$ à Asa B. Foster¹⁰. Il s'en suit entre Foster, le curé et son évêque, une correspondance qui révèle toute la complexité de l'affaire. Foster propose d'abord d'annuler la moitié de la dette, puis plus d'un tiers, à condition que le reste de la somme due soit versé rapidement (dans les jours suivants, selon ses premières lettres, puis dans un an). Le curé Gendreau rapporte ces différentes offres à son évêque en l'implorant de les accepter et de prêter à la fabrique le montant demandé par Foster. Le ton de ses lettres est parfois pathétique, comme dans celle-ci : « Il s'agit de savoir si nous allons garder notre église, ou si elle sera vendue¹¹ ». Malgré ses appels, l'évêque Charles LaRocque refuse de verser toute aide financière. Il fait plutôt une contre-offre qui consisterait à verser 400\$ à Foster dans la mesure où ce dernier donnerait à nouveau 1 000\$. Mais le curé n'accepte pas de soumettre une telle proposition à son généreux créancier et informe même son supérieur qu'elle lui fait honte¹². L'affaire en reste là.

Un autre différent éclate à la même époque. En 1866, une minorité de catholiques exige que la responsabilité des 50 enfants de la classe française de Waterloo, confiée à Rotus Parmelee, inspecteur protestant, soit remise à William Alexander, chargé de l'inspection des écoles catholiques du comté de Shefford. Cette question n'a apparemment aucune réelle importance, mais on en fait une question de principe.

La demande choque profondément les protestants. Le *Waterloo Advertiser*, habituellement tolérant et conciliateur, publie de dures attaques contre l'inspecteur Alexander. La paroisse se divise en deux groupes, d'un côté les catholiques francophones alliés d'Alexander, de l'autre des anglophones et des francophones. Les documents conservés dans les archives ne permettent malheureusement pas de vérifier s'il existe une différence de statut socio-économique entre les deux groupes. Parmi les défenseurs d'Alexander, on compte des notables tels que deux hôteliers influents, un avocat et un notaire. Dans le camp opposé, allié aux protestants, on compte d'autres

¹⁰ AESH, A.B. Foster à M. Gendreau, 29 avril 1867. Voir aussi Christine HUDON, *Prêtres et fidèles dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, 1820-1875*, Sillery, Septentrion, 1996, p. 109.

¹¹ AESH, Gendreau à l'évêque, 10 mai 1867, 25 mars 1867.

¹² AESH, Gendreau à l'évêque, 10 mai 1867.

juristes, les deux membres catholiques du conseil scolaire et le curé Gendreau.

L'évêque intervient également en ajoutant une autre proposition, sans doute plus grave de conséquences, car elle donne une toute autre dimension au débat. Il suggère aux catholiques de Waterloo de se déclarer dissidents et d'obtenir ainsi leurs propres conseil scolaire et syndics. À la suite de son intervention, les deux questions ne seront plus traitées séparément. Notons cependant que le projet de dissidence des catholiques suscite moins d'enthousiasme que ne l'avait fait au départ la demande de changement d'inspecteur. Les arguments invoqués de part et d'autre sont variés, mais seule la coalition transculturelle retient les aspects économiques et financiers qu'elle brandit parfois comme menace, parfois comme justification. Le *Waterloo Advertiser* remarque que «The Protestants have several men who each individually pay more school taxes than the whole catholic citizens put together», tandis que le curé écrit au Surintendant Chauveau : «jusqu'à présent nous avons eu pleine justice de la part des commissaires d'écoles dont le président est catholique [...] Nous avons maintenant une école canadienne fréquentée par 50 enfants canadiens qui apprennent à lire et à écrire avec l'argent des Américains, car les catholiques n'ont que 18 piastres à fournir¹³». Il nous semble peu utile de spéculer sur les raisons exactes de l'échec de ces deux initiatives : considérations financières, désir de «vivre en paix avec eux [les protestants], d'éviter toute occasion de blesser leur susceptibilité¹⁴» ou recul devant la pression de la majorité de langue anglaise, autant de raisons qui ont certainement influencé à des degrés divers la décision. Mais il y eut indéniablement pression, comme il ressort du compte rendu d'un prône du curé Gendreau dans le *Waterloo Advertiser*, dont les termes conciliateurs ne parviennent pas à cacher une menace évidente :

The Rev. Mr. Gendreau [...] speaking at the church, last Sunday, of the increase of French population in this village, said that 'they must be thankful for that, to the liberality of the English speaking population.' This is a just tribute paid to our leading men here [...] It is far better to foster good feeling and understanding between men in a mixed population, such as ours, than to spread causes of strife¹⁵.

¹³ *Waterloo Advertiser*, 29 mars 1866; Archives Nationales du Québec à Ste-Foy (désormais ANQSF), Département d'Instruction Publique, Correspondance reçue, Waterloo, No. 587, Gendreau au Surintendant, 8 mai 1866.

¹⁴ ANQSF, lettre du 8 mai 1866 au Surintendant. La citation complète est : «Il m'est déjà assez pénible d'être obligé de vivre parmi les protestants que du moins je veux vivre en paix avec eux, d'éviter toute occasion de blesser leur susceptibilité et me servir de leur argent.» Le désir de respecter la susceptibilité de la majorité protestante poussa même le curé à renoncer aux processions dans la rue.

¹⁵ *Waterloo Advertiser*, 18 janvier 1866.

Cet épisode de la lutte scolaire illustre à quel point les relations de bonne entente sont fragiles. C'est que la simple présence protestante constitue une menace pour les catholiques. Le clergé y perçoit une concurrence et un modèle qui risquent d'influencer ses fidèles. Les exemples qui suivent montrent clairement que l'Église catholique des Cantons de l'Est se perçoit comme assiégée, menacée par le protestantisme sur tous les fronts possibles. Cette attitude n'est cependant pas réciproque : les Églises protestantes craignent beaucoup de choses, mais certainement pas le prosélytisme de l'Église de Rome, ni la mauvaise influence des mœurs des catholiques. En revanche, chez les catholiques, que de fois rencontre-t-on la formule « pour maintenir leur foi intacte, au milieu d'une population mixte¹⁶ » qui revient comme un leitmotiv ou un refrain dans les pétitions et les correspondances, peu importe si la requête concerne la construction de l'église, la mutation des prêtres, la question scolaire ou une simple demande d'argent.

La crainte de l'influence protestante n'est pas sans fondement. Ainsi, l'évolution du délai entre la naissance et le baptême chez les catholiques semble avoir été influencée par le contexte de mixité religieuse de la population. En comparaison du délai maximum de trois jours fixé par l'Église catholique, le délai pratiqué dans les Cantons de l'Est est significativement plus long que dans les vieilles paroisses seigneuriales. Christine Hudon a montré que dans les paroisses où la présence protestante est peu importante, le respect du délai prescrit dépasse 90 %, mais il n'est plus que de 26 % à Sacré-Cœur de Stanstead. Et Saint-Bernardin se situe dans le dernier quart des paroisses avec 47 %¹⁷. Dans le même temps, les dénominations protestantes de Waterloo n'enregistrent aucun baptême célébré dans les trois jours suivant la naissance. Le délai moyen est de six mois chez les anglicans, d'un an chez les congrégationalistes, de près de deux ans chez les méthodistes et supérieur à dix ans chez les universalistes. Ainsi, dans la même localité où ils se voient, les catholiques doivent braver tempêtes et froidures pour faire ondoyer leurs enfants alors que les protestants attendent qu'ils aient atteint un âge qui leur permette de résister plus facilement aux rigueurs du climat.

La vive concurrence entre catholiques et protestants, éprouvée surtout par les clergés, touche à l'occasion des sujets plutôt inattendus, voire amu-

¹⁶ AESH, Requête du 24 janvier 1863 pour la permission de construire une église à Waterloo. Au moment de la mutation, contre son gré, du curé Bernard, les catholiques de Waterloo firent une demande en sa faveur dans laquelle ils déclaraient : «[...] et son départ aura certainement pour effet d'arrêter cet élan si nécessaire pour des catholiques jetés au milieu d'une population mixte comme celle de Waterloo ». (AESH, Requête du 5 février 1893).

¹⁷ HUDON, *Prêtres et fidèles*, note 12, p. 370-71.

sants. Ainsi en est-il de cette suggestion que fait le curé de Saint-Bernardin à son évêque :

Comme les ministres des trois églises protestantes de ce village font des offices tous les dimanches soir dans leurs églises, j'ai pensé que je pourrais peut-être établir des exercices religieux à la même heure, qui auraient pour but d'empêcher des catholiques d'aller à ces meetings si Votre Grandeur me le conseille¹⁸.

Cette concurrence s'exerce aussi dans le domaine des demandes de dispense de mariage. Au cours des années 1860, le premier curé de Saint-Bernardin se trouve confronté au problème des mariages mixtes. Sur six lettres concernant les mariages, deux abordent le problème des mariages mixtes. Gendreau correspond avec son évêque pour trouver un moyen d'intégrer à la vie religieuse paroissiale les couples « mixtes » qui se sont mariés à l'extérieur de la paroisse, contre les règles de l'Église. Il rapporte aussi avoir « dénoncé publiquement du haut de la chaire [et] jeté hors de l'église pendant la messe » un veuf catholique vivant avec sa belle-sœur et que ce couple fut par la suite « plusieurs fois sollicité par les ministres¹⁹ ». Il cite également les cas d'un couple consanguin et d'un couple de mineurs mariés par un pasteur, et dans ce dernier cas, sans l'autorisation des parents. Or, dans cinq lettres sur six, le curé évoque l'état de désolation où se trouve la paroisse en situation minoritaire, situation qu'il décrit en ces termes : « Ici les catholiques et les protestants ne connaissent pas notre religion²⁰ ». La situation change rapidement par la suite, et le nombre de catholiques mariés à des non-catholiques baisse continuellement, passant de 1,3 % en 1871 à 0,2 % en 1901²¹.

Il est bien possible qu'une des raisons qui ait motivé la décision de l'évêque de remplacer le curé Gendreau soit son manque de distance face aux protestants et son trop grand souci de respecter leur sensibilité²². Il se

¹⁸ AESH, Gendreau à l'évêque, 27 novembre 1867. Comment interpréter ces propos : est-il possible qu'un nombre considérable de catholiques de Waterloo ait été attiré par les services protestants ou tellement curieux qu'il fallut les en détourner au moyen de ce stratagème ? C'est probable lorsque l'on considère le nombre de mariages mixtes (note 23) et le rapport de l'évêque Moreau de sa visite dans les Cantons de l'Est le 16 juillet 1878 : « Non seulement des individus isolés, mais même des familles entières de Canadiens et d'Irlandais, vivent dans la plus complète ignorance de la religion et finissent par ne pas en avoir du tout ». *Mandements, Lettres pastorales et Circulaires des Evêques de St-Hyacinthe*, publ. par A.X. Bernard, vol. 5, Montréal, 1893, p. 464.

¹⁹ AESH, Gendreau à l'évêque, 30 décembre 1865.

²⁰ AESH, Gendreau à l'évêque, 20 septembre 1865.

²¹ Le nombre de couples mixtes évolue comme suit : 0 en 1861, 8 en 1871, 6 en 1881, 4 en 1891 et 5 en 1901.

²² Voir Elke JAHNKE, « Zwischen Kooperation und Konfrontation... », note 11, p. 133-134.

pourrait même qu'une lettre de Foster à l'évêque l'ait confirmé dans cette idée. En fait, il est assez exceptionnel qu'un homme d'affaires anglican s'adresse à un évêque catholique, surtout quand il s'agit de tenter d'empêcher la mutation d'un curé. Foster témoigne alors de sa confiance en Gendreau, voire même de sa sympathie : « I have done some things for him towards relieving the debt of the church [...] that I think I should not have done but for him ». Il juge ce curé irremplaçable pour remettre les finances de la paroisse en ordre. Puis, il utilise l'argument de l'harmonie sociale : « in the first place, Mr. Gendreau is a great favourite with all classes of the community here and I think that is a great thing, especially in a community composed of all kinds and creeds as this is²³ ».

Si cette lettre et quelques autres écrits non cités ici du *Waterloo Advertiser* sont représentatifs de l'attitude des leaders de la communauté protestante de Waterloo, on doit conclure que leurs relations avec la minorité catholique sont empreintes d'un paternalisme bienveillant et d'une certaine libéralité dans l'aide financière accordée. Ce qui n'empêche pas l'existence d'un sentiment de supériorité et le souci de préserver leur position de pouvoir.

II. Vers l'indépendance

A. Une nouvelle église

La crise économique des années 1870 se fait vivement ressentir à Waterloo. On compte des faillites, un chômage important et un nombre sans précédent de pauvres que la municipalité doit aider. L'émigration s'accroît, les revenus de la municipalité baissent, en même temps qu'arrive une population flottante qui n'est guère appréciée des résidents. C'est précisément au moment où la conscience des difficultés économiques est la plus aiguë que la fabrique de Saint-Bernardin entreprend la construction d'une nouvelle église, grande, impressionnante et surtout coûteuse.

Juste avant le début de la crise de 1873, les anglicans, qui forment la congrégation la plus riche de Waterloo, avaient achevé la construction d'un nouvel édifice pouvant accueillir 400 personnes. Cinq ans plus tard, l'évêque de Saint-Hyacinthe demande la construction d'une nouvelle église et se fait même insistant, afin de vaincre la résistance des fidèles et peut-être même celle du curé. La paroisse se divise en deux clans qui s'expriment chacun par des pétitions. L'évêque Moreau délègue alors son archidiacre pour vérifier quel parti a obtenu la majorité. Et par un curieux calcul, celui-

²³ AESH, Foster à l'évêque, 22 septembre 1868.

ci parvient à obtenir une forte majorité de francs tenanciers favorables à la construction immédiate de la nouvelle église, au lieu d'un report des travaux de trois ou quatre ans²⁴. En fait, 30 propriétaires avaient signé les deux pétitions. Ils s'étaient d'abord prononcé en faveur de la « construction immédiate » (28 janvier 1878), puis avaient changé d'avis et signé la pétition qui réclamait un « délai de quelques années » (23 février 1878). L'envoyé de l'évêque reconnut leurs noms sur la première pétition et soutint qu'ils n'avaient pas le droit de signer la seconde. Leurs noms furent donc rayés de la liste, ce qui donnait une majorité de 70 contre 36 en faveur de la construction immédiate, au lieu du suffrage véritablement exprimé de 40 contre 66.

C'est ainsi que l'évêque obtient la magnifique église qu'il désirait. Celle des Anglicans mesure 84 pieds sur 48. L'église des catholiques, aura 150 pieds sur 65. Haute de 194 pieds, la tour sera la plus élevée du village. Le coût de l'église, estimé tout d'abord à 20 000\$ par le *Waterloo Advertiser*²⁵, atteindra 50 000\$, puis 60 000\$ en septembre 1879. Bien que la première messe y soit célébrée en 1881, la construction ne sera achevée qu'en 1905.

Cette opération, extravagante du point de vue financier, ne peut pas être uniquement motivée par la croissance de la population catholique, certes réelle, mais qui reste modeste avec un ajout d'à peine 200 catholiques depuis 1871. La seule raison qu'on puisse imaginer pour que l'évêque lance une telle entreprise, si ce n'est la gloire de Dieu, est son désir de démontrer aux protestants et aux fidèles catholiques, non seulement l'égalité, mais aussi la supériorité de l'Église de Rome. Au plan spirituel, comme l'écrit l'évêque au curé, l'affaire est bien simple : « vous bâtissez une église qui est une chose sainte; le diable nécessairement doit y mettre des entraves²⁶ ».

B. Les écoles catholiques dissidentes

En 1883, Waterloo connaît un changement important. Dix-sept ans après avoir tenté d'obtenir la dissidence des écoles catholiques, une seconde tentative est lancée qui cette fois réussit. Le conseil scolaire de Waterloo a longtemps fonctionné avec trois commissaires protestants et deux commissaires catholiques, avec parfois un catholique à la présidence. L'ensemble du conseil gérait les affaires générales, tandis que les commissaires protestants et catholiques s'occupaient des écoles de leur confession. Aucun con-

²⁴ AESH, Procès-verbal, 28 février 1878.

²⁵ L'hebdomadaire, normalement bien informé dans les matières financières, peut avoir exagéré. Les sources catholiques sur la construction n'existent plus, mais les rapports paroissiaux indiquent toujours 12 000\$ de dettes en 1899. (AESH, Rapport sur la paroisse de Saint-Bernardin de Waterloo pour l'année 1899).

²⁶ AESH, Moreau à Phaneuf, 28 avril 1879.

flit ou plainte ne survint, du moins ouvertement. Sauf, évidemment, de la part de l'Église qui considérait les «écoles mixtes» comme une des plus graves menaces pour la foi. Le système scolaire commun de Waterloo a toujours été un sujet d'irritation pour le clergé; la dissidence devait être déclarée.

Le fait que la dissidence des écoles catholiques de Waterloo ne soit réalisée qu'en 1883, c'est-à-dire bien après la plupart des municipalités des Cantons de l'Est, confirme ce que toutes nos sources locales révèlent, à savoir que Waterloo était doté d'un excellent système scolaire et qu'aucun groupe ne s'était jamais senti lésé²⁷. Les notables protestants ne se mêlèrent jamais des affaires des écoles catholiques et ils se montrèrent financièrement généreux. En revanche, ils furent toujours majoritaires et gardèrent le pouvoir jusqu'à l'avènement des écoles catholiques dissidentes.

Ce conflit scolaire qui dure presque toute la première moitié de l'année 1883 est déclenché par une pétition remise au conseil scolaire demandant le remplacement des institutrices laïques de l'école modèle française par des religieuses du couvent de Maplewood. Les commissaires catholiques et protestants refusent de trancher immédiatement. C'est alors que les deux commissaires catholiques sont la cible d'attaques qu'ils jugent diffamatoires. Ces démarches sont soutenues sinon dirigées par le curé Phaneuf. La controverse change très rapidement d'objet : on ne parle plus des religieuses enseignantes, mais d'écoles dissidentes. Une pétition est alors présentée, portant les signatures de tous les propriétaires catholiques, sauf cinq, dont les deux commissaires et le secrétaire-trésorier du conseil scolaire.

Au départ, ce conflit est avant tout une affaire entre catholiques. Les commissaires protestants, tout comme les catholiques, ne sont pas en faveur d'une séparation. Cependant, ils ne s'en mêlent pas, excepté pour exprimer leurs regrets de la fin d'une bonne entente et d'une longue coopération.

C. Des festivités publiques communes

Au printemps 1885, un notable protestant entreprend de réaliser l'idée de fêter le même jour et ensemble le Dominion Day, le 1^{er} juillet, et la fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste. On en arrive à un accord, mais les deux journaux de Waterloo présentent la nouvelle avec des connotations bien différentes. Le 13 mai, le *Journal de Waterloo*, en des termes qui ne paraissent pas neutres mais qu'il nous est difficile d'interpréter, informe ses lecteurs que «l'*Advertiser*, sans doute pour faire preuve de son esprit de conciliation, suggère [...] de s'unir [...] le 1^{er} juillet pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste

²⁷ On trouve une bonne illustration de ce sentiment dans le *Waterloo Advertiser*, 23 mars 1883.

et l'anniversaire de la confédération²⁸». À l'opposé, l'*Advertiser* exprime un optimisme extraordinaire et illusoire quand il écrit, une semaine plus tard : «The St. Jean Baptiste Society has decided to defer their celebration till Dominion Day when they will have a national fete in a double sense²⁹».

En fait, les deux fêtes sont célébrées à la même date, mais chaque communauté reste de son côté et les festivités ne se déroulent pas simultanément. Du côté catholique, on organise une procession et une messe solennelle. Les «concitoyens de langue anglaise» organisent après la fête du Dominion : «des courses, des jeux de pelote et autres amusements dans l'après-midi pour faire un magnifique feu d'artifice le soir³⁰». Le seul contact entre les deux manifestations est rapporté par l'*Advertiser* qui écrit qu'à la fin des festivités de la Saint-Jean-Baptiste, quelques catholiques ont participé aux activités du Dominion Day³¹. Ni le Dominion Day, ni les réjouissances des anglophones ne sont mentionnés dans le *Journal de Waterloo* du 2 juillet 1885. L'*Advertiser*, de son côté, relate les deux fêtes et conclut : «[Les canadiens français] in being true to their nationality, they were no less loyal to the Dominion³²».

Il est difficile d'expliquer ce qui pousse les catholiques francophones à accepter cette date commune. Leur geste conciliateur envers les protestants est peut-être, à leurs yeux, une concession sans grande importance, car l'isolement des festivités respectives assure le maintien de la distance prescrite. Par contre, les protestants montrent une ignorance et une naïveté extraordinaire lorsqu'ils parlent de «national fete in a double sense». Ils auraient dû savoir que, dans la conception du nationalisme exprimé par cette fête, il n'y a de place ni pour les protestants anglophones ou francophones, ni pour la reine, ni pour l'Empire ou le Dominion, si ce n'est pour jouer le rôle de l'ennemi historique. On peut donc résumer cet épisode de leurs relations en disant que l'événement procède d'une volonté de rapprochement entre les deux groupes, mais que la signification qu'ils lui attribuent diverge énormément, les anglophones entretenant notamment des interprétations naïves et exagérément optimistes. L'expérience n'est d'ailleurs pas renouvelée.

²⁸ *Journal de Waterloo*, 13 mai 1885.

²⁹ *Waterloo Advertiser*, 22 mai 1885.

³⁰ Information sur le programme transmise avant les fêtes, *Journal de Waterloo*, 18 juin 1885.

³¹ *Waterloo Advertiser*, 3 juillet 1885.

³² *Ibid.* Est-il possible qu'un journaliste anglophone ait mal compris les deux titres du *Journal de Waterloo* du 2 juillet 1885 – «Notre fête nationale» et «La fête de la patrie» – et ait placé l'un ou l'autre dans le contexte du Dominion Day ?

D. L'affaire Riel

Louis Riel est pendu la même année, le 16 novembre 1885. Le Québec réagit furieusement. Le 17 novembre, près de 50 000 personnes rassemblées sur le Champ de Mars à Montréal manifestent leur indignation contre l'injustice de Regina. Le *Journal de Waterloo* du 3 décembre 1885 informe «qu'on a expédié une copie des fameuses résolutions adoptées à Montréal [...] au secrétaire de chaque municipalité avec prière de les faire confirmer par le conseil de sa localité». Puis il ajoute : «on ne saurait être trop circonspect et prudent à l'égard de ces résolutions» puisqu'on sait maintenant que le parti national n'est pour les libéraux «qu'un truc pour écraser les conservateurs³³».

Malgré ce qu'écrivait le journal, il n'est pas sûr que les résolutions soient parvenues au conseil municipal de Waterloo. Les procès-verbaux des assemblées du conseil et le *Waterloo Advertiser* n'y font aucune allusion. Il est donc possible qu'on ne les ait pas envoyées à une municipalité à majorité anglophone. Il est aussi possible que les membres du conseil, anglophones et francophones, aient décidé de les ignorer pour éviter des discussions potentiellement houleuses.

La position de l'hebdomadaire français de Waterloo, comme l'atteste l'extrait cité plus haut, en est une de prudence partisane, malgré le mouvement nationaliste de masse qu'a déclenché la mort de Riel. Du côté anglophone, c'est le silence. En l'absence de commentaires éditoriaux qui révéleraient leur opinion, il faut se pencher sur un texte du *Globe* de Toronto intitulé «A Place for Race Tolerance», imprimé dans l'*Advertiser* du 27 novembre 1885 :

Some portions of the press of Ontario, we regret to observe, finds [sic] occasion in the Quebec furore to foment prejudice against the French people [...] We should ask every citizen [...] to do bare justice to our French speaking fellow-countrymen at this time; to consider impartially the causes of their wrath against the Ministry, and to resent it only so far as it may be found unreasonable and unnatural. We ask all fair-minded English-speaking citizens to put themselves in the place of men of Riel's race before charging them with offensive sympathy for an indefensible rebel.

Les sources consultées, bien qu'elles ne soient pas les plus riches, permettent néanmoins de constater que personne à Waterloo ne cherche à échauffer les esprits après la mort de Riel. Il paraît clair que la très grande majorité des protestants n'adhère pas à la campagne anti-Riel et anti-catholique des orangistes, mais qu'au contraire, elle s'efforce de calmer le jeu en

³³ Voir aussi Mason WADE, *The French Canadians 1760-1967*, Rev. ed. in two volumes, vol. I, 1760-1911, Toronto, 1975, p. 417.

appelant à la raison. Les catholiques, eux, réagissent peu grâce notamment à l'attitude réservée de l'Église et du *Journal de Waterloo*.

III. Un fragile équilibre : majorité démographique, minorité puissante

Au recensement de 1901, les catholiques sont pour la première fois majoritaires à Waterloo, soit 1 020 (57 %) contre 766 protestants. Cette majorité continue de croître par la suite pour atteindre 61 % de la population en 1911, 1154 catholiques et 732 protestants.

La représentation politique de cette majorité démographique s'effectue très tôt. Dès 1867, le comté de Shefford habité par une majorité de Canadiens français, n'envoie que des députés francophones à Québec, sauf William S. Bullock, de 1912 à 1931. Le premier francophone au parlement fédéral est élu en 1882. Puis, à partir de 1889, ce sont à nouveau des anglophones, jusqu'à l'élection de Georges Boivin en 1911, qui conserve son siège à Ottawa jusqu'en 1925. Au niveau municipal, lors de l'incorporation du village, en 1867, le conseil municipal compte déjà deux catholiques francophones sur sept conseillers – ce qui s'approche de la représentativité proportionnelle. Mais cette représentativité cesse de croître même si la population catholique continue d'augmenter. Sur neuf conseillers municipaux, trois sont catholiques en 1890, puis quatre à partir de 1892. De 1901 jusqu'à l'après-guerre, la majorité au conseil municipal change de main plusieurs fois. Il est même arrivé, à cause de la présence d'un conseiller irlandais, que la majorité soit à la fois catholique et anglophone. On constate donc que depuis 1901 jusqu'à 1921, la minorité protestante maintient sa position au conseil. En revanche, Waterloo élit son premier maire catholique, le conservateur Savaria, en 1888, alors que les catholiques sont encore minoritaires. À partir de 1892, quelques années avant le changement de majorité, la fonction de maire alterne d'un groupe à l'autre à chaque élection³⁴.

C'est dans ce contexte de supériorité démographique que la question des mariages mixtes refait surface à Waterloo. Les curés recommencent à faire allusion à la pression exercée par les protestants, mais dans un sens tout à fait différent de celui des années 1860. Ainsi, les demandes de dispense de mariage réapparaissent dans la correspondance des curés. En 1892, le curé Bernard fait référence dans une demande de dispense – la première depuis vingt-cinq ans – au danger que les fidèles catholiques aient recours aux

³⁴ Procès-verbaux du conseil municipal de Waterloo, 1867-1920, Société d'Histoire du Haut-Yamaska, Granby.

ministres protestants³⁵. Son successeur Joseph-Ludger Beauregard continue d'envoyer d'innombrables demandes de dispense. Dans deux cas de mariage consanguin, il fait part du risque que le couple ne demande à un pasteur de les unir. Pourtant, les registres paroissiaux protestants des années 1880 ne contiennent aucun mariage de couple catholique. Il est donc possible que les fidèles, connaissant les inquiétudes de l'Église, les aient utilisées pour atteindre leur but.

Près de la moitié des demandes de dispense, huit sur dix-huit, concernent des mariages mixtes. Une des principales raisons canoniques évoquée pour l'obtention de la dispense est l'*angustia loci*. La plupart des mariages mixtes sont contractés entre catholiques anglophones et protestants anglophones. Dans ces cas, la langue l'emporte sur la religion et l'Église catholique paye ainsi le prix de son établissement dans une ville initialement protestante. Le curé Beauregard, soucieux que toutes ses ouailles soient mariées, parvient toujours à convaincre l'évêque d'accorder les dispenses demandées.

Les raisons invoquées par le curé ne sont heureusement pas dévoilées aux jeunes filles concernées. Par exemple, dans le cas de «Sarah, orpheline de père, née d'une bonne famille irlandaise», le curé estime que la jeune fille a, à Waterloo, «peu de chance de trouver un de sa race. De plus, cette fille a la chevelure, les sourcils et les cils blancs et ressemble à une albinos, moins les yeux qui sont d'un bleu plus foncé – ce qui lui ôte encore des chances de trouver un bon parti catholique³⁶». Cette raison d'apparence fut suffisante pour obtenir la dispense demandée.

Le couple mixte le plus connu est celui de Flora et d'Arthur, petit-fils de la veuve Robinson³⁷. Flora, «agente de compagnie de téléphone» et fille d'un notaire catholique engagé, a l'intention d'épouser le jeune Arthur à l'insu de sa famille. On le rapporte au curé. Celui-ci en informe les parents qui enferment alors la jeune fille à la maison. Flora arrive à s'enfuir et se cache chez une voisine. La famille est consternée. Au dire du curé, les parents «pleurent et sanglotent». On retrouve finalement la jeune fille. Dans la rue, pendant qu'on l'escorte en direction de la demeure de ses parents, le fiancé essaie à nouveau de l'enlever. Le père la saisit, «et alors, c'est un tourbillon [...] indescriptible», selon les mots mêmes du curé. Les catholiques réussissent finalement à emmener les deux jeunes gens à la demeure du père de la jeune fille. Pendant que le curé téléphone pour obtenir une

³⁵ Entre 1867 et 1892, un seul cas de mariage mixte est évoqué : Une femme catholique ayant épousé un protestant devant un ministre, souhaitait rentrer à nouveau dans l'Église catholique. (AESH, St-Louis à l'évêque, 4 mai 1886.)

³⁶ AESH, J.-L. Beauregard à l'évêque, 25 septembre 1894. Orthographe originale.

³⁷ Cf. note 11.

dispense, le couple en profite pour s'enfuir à nouveau « dans la rue où des jeunes anglaises et des jeunes anglais les reçurent et les firent monter dans une voiture couverte et au galop chez le ministre », d'écrire le curé qui ajoute avec dépit : « Voilà la fin de ce triste et scandaleux roman³⁸ ».

Le curé Joseph-Michel Beaugard succède à son frère à la paroisse Saint-Bernardin. Lui aussi craint comme un grand danger le recours aux ministres protestants. Il le mentionne à chaque fois qu'il demande une dispense de mariage entre catholique et protestant. Mais, fait nouveau, il voit aussi dans ces mariages un avantage pour les catholiques. Il écrit au sujet d'une catholique : « elle m'assure que son cher se fera catholique » ; et au sujet d'une protestante : « elle désire se faire catholique, elle est même venue au presbytère pour y recevoir quelques leçons de catéchisme³⁹ ». N'est-ce pas là une manifestation de la force nouvellement ressentie par les catholiques devenus majoritaires à Waterloo ?

La concurrence du protestantisme, ou bien le protestantisme comme moyen de pression, s'exerce également sur un tout autre plan que le spirituel ou le théologique. L'exemple suivant en dit long sur la crainte qu'elle peut susciter. Un homme d'affaires ayant investi dans les usines et l'immobilier de Waterloo, estime qu'il verse trop d'argent à l'Église. Il écrit donc à l'évêque de Saint-Hyacinthe, en 1897, pour se plaindre du curé Beaugard :

Je lui ai fait la remarque la première fois que si la loi m'obligeait à lui payer ce montant je vendrais mes propriétés à des personnes à qui je dois des Hypothèques des protestants [...] Non seulement il perdrait sa dime mais aussi les écoles catholiques perdrait la perceptions des taxes de mes propriétés qui cette année seulement se monte à \$35.00 et à l'avenir, ces taxes servirait pour les écoles protestantes⁴⁰.

Le dénouement de l'affaire nous est malheureusement inconnu. La réponse de Mgr Moreau à la lettre de huit pages de cette homme d'affaires, s'il en fit, est introuvable aux archives de l'Évêché. Le problème s'est peut-être réglé dans le bureau de l'évêque à qui il avait demandé d'être entendu.

Nous avons précédemment observé les relations entre catholiques et protestants au cours de la crise nationaliste provoquée par l'affaire Riel. La crise de la conscription de 1917 est un autre événement de cette importance qui retentit dans tout le pays et surtout au Québec. La première page du *Journal de Waterloo* du 31 mai 1917 est consacrée à « la grande assemblée anti-conscriptionniste » du dimanche 3 juin, organisée par l'éditeur de l'hebdomadaire, J. Oscar Séguin. Il invite à se rassembler à Waterloo dans

³⁸ AESH, J.-L. Beaugard à l'évêque, 7 novembre 1899.

³⁹ AESH, Beaugard à l'évêque, 1^{er} août 1907, 7 octobre 1906.

⁴⁰ AESH, Hubert à l'évêque, 15 novembre 1897. Orthographe originale.

l'après-midi, et à Granby dans la soirée. L'annonce paraît en gros caractères et couvre près de la moitié de la page, suivie d'une invitation adressée à plusieurs personnalités publiques ainsi que leurs réponses. En bas de la page, figure un appel au calme demandant «aux manifestants de protester énergiquement mais avec calme» et d'éviter «de détériorer la propriété publique». Plusieurs personnalités déclinent l'invitation. Georges H. Boivin, député libéral de Shefford aux Communes (de 1911 à 1926), déclare considérer la manifestation inutile, le texte de loi n'étant pas encore connu. Et d'ajouter : «par respect pour nos concitoyens anglais», on ne devrait pas organiser d'assemblée politique le dimanche. Henri Bourassa fait savoir qu'il ne peut quitter Montréal dans un tel moment de crise, mais prodigue ses conseils : aucune parole violente, tenir la discussion sur le plan économique, composer la présidence de l'assemblée d'un Anglais bien disposé et d'un Canadien français, inviter un Anglais favorable à la conscription et accorder la parole à chacun, Anglais ou Français, qui souhaite défendre la conscription. Armand Lavergne, héros des droits des Canadiens français se dit empêché par la maladie. Les autres, Tancred Marsil du journal *La Liberté* de Montréal, le notaire J. Raiche de Roxton Falls et deux représentants de la ligue Anti-Conscriptionniste de Québec, participent à l'assemblée. Louis-Joseph Jodoin, notaire et maire de Waterloo, a d'abord accepté par lettre le 28 mai : «Je suis heureux de vous dire que j'accepte avec plaisir», avait-il écrit. Mais, finalement, il ne rejoint pas les autres orateurs et leur interdit même de se rassembler dans la salle publique.

Les discours publiés dans le *Journal de Waterloo* du 7 juin 1917 n'ont rien d'originaux et n'impressionnent sans doute pas les lecteurs. Le seul passage susceptible de capter leur attention est l'invective de l'éditeur Séguin à l'endroit du maire Jodoin qu'il accuse d'être le misérable membre «d'un certain groupe d'autocrates avachis [...] qui croient tout conduire ici». Or, poursuit-il, ils n'ont aucun pouvoir. «Seulement, cet infime groupe d'autocrates crie et crie comme un petit chien, quand on lui pèse sur la queue. [Le maire Jodoin] brillait par une absence non motivée [...] Le prétexte qu'[il] a donné, bien après l'assemblée, ne vaut absolument rien.» Nous y apprenons : «leur jeu est découvert et, électeurs de Shefford, rappelez-vous d'eux et de la journée du 3 juin 1917, aux prochaines élections⁴¹». M. Séguin ajoute qu'on s'occupera du maire dans le prochain numéro.

La semaine suivante, soit le 14 juin, le *Journal de Waterloo* parle encore de cette assemblée houleuse et assure le lecteur qu'il y avait 600 manifestants et non 200, tel que rapporté par la *Gazette* de Montréal, mais rien de plus sur le maire Jodoin; son nom n'est même pas mentionné. Du

⁴¹ Malgré cette menace, le maire fut réélu en 1920, le député libéral à Québec (Wm.-S. Bullock) en 1919 et G.H. Boivin en 1921, avec 70,5% des votes du comté de Shefford.

côté de la presse anglophone de Waterloo, c'est le silence. Ni avant, ni après l'assemblée, l'*Advertiser* n'en dit mot, et ce n'est certainement pas par ignorance, car tous les murs de Waterloo, selon le journal français⁴², avaient été placardés par une main mystérieuse : «À bas la conscription», «Down with conscription».

Les lacunes de nos sources laissent de nombreuses questions sans réponse. On peut donc laisser courir son imagination sur les raisons de la conduite du maire L.J. Jodoin, ainsi que sur l'étrange et soudain silence des deux hebdomadaires. Mais il est certain que cette «grande assemblée», dont le succès est pour le moins mitigé, laissa la plupart des habitants de Waterloo dans un calme relatif au milieu d'une province et d'un pays agités.

Au-delà de ces crises qui ponctuent les relations entre francophones et anglophones, entre catholiques et protestants, il y a aussi des moments de rencontre chaleureuse et amicale. Parmi ceux-là, il faut compter la bénédiction des quatre nouvelles cloches de l'église catholique, les 6 et 7 juillet 1907. Un nom sur cinq de la longue liste des parrains et marraines et des personnes qui «ont eu la générosité d'envoyer une offrande» est celui d'un protestant. Tous ceux qui sont présents à la cérémonie sont conviés au banquet de l'hôtel de ville qui compte 300 hôtes. Le discours du président du comité, le notaire E.F. de Varennes, confirme cette impression de bonne entente. Il s'apparente même à une entente cordiale : «Et vous, Mesdames et Messieurs, de nationalité et de religion différentes. Séparés, nos frères cependant, que vous dirai-je sinon que nous sommes heureux de vous voir au milieu de nous⁴³». Les autres discours confirment cette hypothèse de compréhension, de coopération, d'amitié et de respect qui fait de cette journée le point culminant de l'entente entre catholiques et protestants à Waterloo.

Conclusion

En guise de conclusion, nous soumettons les constatations et les réflexions suivantes :

1- Dans la sphère religieuse et dans les activités des sociétés et des clubs affiliés aux Églises, les relations entre catholiques et protestants sont négligeables, voire inexistantes.

2- Hormis les questions relatives à la vie quotidienne au sein des Églises, les protestants ignorent tout simplement les catholiques qui ne sont

⁴² *Journal de Waterloo*, 31 mai 1917

⁴³ *Journal de Waterloo*, 11 juillet 1907.

jamais mentionnés dans les procès-verbaux des divers conseils anglicans et méthodistes. En revanche, chez les catholiques, la menace protestante s'exerce sous différentes formes et se retrouve partout dans les sources de l'Église catholique. C'est un danger omniprésent qui sert de justification aux concessions.

3- Il y a peu d'échanges intellectuels entre catholiques et protestants à Waterloo. Leur coopération est essentiellement financière; elle concerne la gestion de la commission scolaire jusqu'en 1883, et la politique à tous les niveaux, au conseil municipal surtout. Cette coopération se manifeste à l'occasion par des gestes de rapprochement comme «l'accord» du Dominion Day et la bénédiction des cloches de l'église catholique.

4- La plupart des rares conflits ne consiste pas en une confrontation entre catholiques et protestants. Ils sont le plus souvent le fait d'un groupe de catholiques, soutenus ou non par le curé, dont les revendications sont jugées trop extrêmes par le reste de la communauté.

5- La presse locale, le *Journal de Waterloo* et surtout l'hebdomadaire l'*Advertiser*, prêche la bonne entente, la tolérance et la solidarité humaine dans l'intérêt du pays, mais avant tout dans l'intérêt du bien-être, de la prospérité et de la réputation de Waterloo.

6- C'est probablement la présence d'hommes d'affaires, protestants au début, rejoints plus tard par des catholiques moins fortunés mais tout aussi ambitieux et entreprenants, qui constitue le plus important facteur de la bonne entente entre catholiques et protestants. Cette élite politique et sociale est sous l'influence du «boosterism» et désire l'industrialisation et la prospérité de Waterloo. Quelque soient leurs préjugés, les protestants n'ont pas empêché l'avènement des catholiques francophones au rang de l'élite économique.

7. Waterloo n'offre pas le spectacle d'une communauté unifiée qui se réjouit de la présence de l'autre groupe et s'engage dans un échange culturel continu. Mais dans les manifestations qu'on a pu étudier, en comparant avec d'autres villes des Cantons de l'Est, les relations entre les catholiques et les protestants à Waterloo sont généralement satisfaisantes, et parfois même bonnes.